RUMBA – Gestion des ressources et management environnemental de l'administration fédérale

Eco-rapport 2007 de la RFA

1. Introduction

Chers collègues*,

Protéger l'environnement, lutter contre le réchauffement de la planète, dû aux émissions de CO_2, et s'engager pour le développement durable de façon à laisser à nos enfants un monde encore habitable sont des objectifs toujours plus présents. Des décisions politiques difficiles devront inévitablement être prises. Les structures économiques devront s'adapter à des contraintes nouvelles. Chacune et chacun d'entre nous, dans sa vie de tous les jours et bien sûr aussi à son travail, peut et doit s'engager. A la Régie fédérale des alcools (RFA), nous le faisons depuis longtemps et nous pouvons en être fiers. Une équipe particulièrement motivée dirige les opérations, informe et encourage ses collègues et analyse les faiblesses et forces de la RFA en matière d'environnement et d'économie d'énergie. Des objectifs sont fixés, des mesures sont proposées et nous sommes tous invités à nous engager davantage.

Le bilan est certes en demi-teinte, peut-être aussi parce que nous nous engageons depuis longtemps et que plus on se rapproche de l'idéal, plus il est difficile de progresser encore. Mais à notre volonté d'économiser l'énergie et de limiter la pollution au travail s'ajoute un projet important pour notre pays: le développement de biocarburants, qui réduisent fortement les émissions de CO_2 et la consommation d'énergies fossiles. Avec Alcosuisse, nous sommes convaincus de l'avenir de ce projet et notamment du bioéthanol de deuxième génération, produit à partir de déchets de bois, de paille et d'herbe. Alcosuisse a fait un travail de pionnier dans ce domaine. Notre loi, qui exige que les biocarburants remplissent de stricts critères énergétiques, environnementaux et sociaux, est aujourd'hui un modèle.

J'aimerais, en conclusion, remercier ici le groupe de travail «Ecologie» et particulièrement son président, Walter Märki, pour leur engagement en faveur du développement durable et donc de l'avenir de notre planète. J'aimerais également remercier tous les collaborateurs de la RFA qui participent activement à cet effort pour leur engagement citoyen. Cet effort est nécessaire, il est utile, le rapport 2007 le montre bien.

Le directeur
Lucien Erard

2. La RFA et l'environnement

2.1 Notre office

Aux termes de l'art. 105 de la Constitution fédérale, la législation sur la fabrication, l'importation, la rectification et la vente de l'alcool obtenu par distillation relève de la compétence de la Confédération. Les tâches résultant de cette réglementation ont été confiées à la RFA, qui doit tenir compte des effets nocifs de la consommation d'alcool. La charge fiscale qui pèse sur l'alcool de bouche constitue le pilier fondamental de la politique en matière d'alcool.

Le renchérissement des spiritueux diminue la consommation d'alcool. Pour atteindre les objectifs visés par la politique en matière d'alcool, la RFA régule et surveille la production agricole et professionnelle de spiritueux ainsi que le commerce de ces derniers. Alcosuisse, le centre de profit de la RFA, approvisionne l'économie suisse en éthanol, matière première utilisée par les industries chimique, pharmaceutique et cosmétique.

En 2007, la RFA disposait d'environ 142 postes permanents, soit quatre de moins que l'année précédente. Les trois quarts des places de travail sont regroupés dans les deux bâtiments de la RFA, situés à la Länggassstrasse 31 et 35. Le quart restant est réparti sur les deux exploitations d'Alcosuisse, sises à Schachen (LU) et à Delémont (JU), et sur le Service extérieur. Le bâtiment situé à la Länggassstrasse 35 abrite également un laboratoire spécialisé en analyses chimiques.

*Les termes masculins s'appliquent indifféremment aux hommes et aux femmes.

2.2 Impact sur l'environnement

Pour ce qui est de l'impact sur l'environnement, il faut distinguer entre l'activité essentiellement administrative de la RFA et les prestations fournies par Alcosuisse.

Les répercussions des activités de la RFA sur l'environnement se font surtout ressentir au niveau de l'utilisation des ressources. La consommation d'énergie revêt une importance capitale en matière d'écologie. L'exploitation du laboratoire de chimie entraîne également des nuisances pour l'environnement (par ex. consommation d'énergie et élimination des déchets). La RFA estime que l'application de la législation en matière d'alcool n'exerce qu'un faible impact sur l'environnement extérieur.

Vu ses produits, ses prestations et son infrastructure, le centre de profit Alcosuisse exerce, par contre, une influence surtout sur l'environnement extérieur. En Suisse, il commercialise quelque 400 000 hectolitres d'éthanol à 100 % vol par année. Les achats, qui sont effectués pour les deux tiers à l'étranger, et la distribution de la matière première ont des répercussions considérables sur l'environnement. Les exploitations de Schachen et de Delémont, qui disposent ensemble d'une capacité de stockage de 300 000 hectolitres d'éthanol, revêtent un rôle important pour l'environnement, surtout du point de vue de la sécurité de l'infrastructure et du contrôle des émissions (pertes par évaporation).

2.3 Priorités du management environnemental

Le management environnemental de la RFA vise en premier lieu une utilisation efficace de l'énergie et des ressources. Pour ce faire, l'accent est mis sur la diminution de la consommation d'électricité et d'énergie de chauffage grâce à des mesures techniques et à des changements de comportement des collaborateurs. Des actions ciblées incitent ces derniers à traiter l'environnement avec respect. Elles s'accompagnent d'informations régulières au sein de la RFA sur des thèmes liés à l'environnement.

Dès 1999, les deux exploitations d'Alcosuisse ont progressivement été impliquées dans le management environnemental de la RFA. Les données relatives à la consommation d'énergie ont ainsi commencé à être systématiquement enregistrées au sein de l'exploitation de Schachen (1999), puis de Delémont (2001). En outre, les atteintes à l'environnement causées par les transports d'éthanol ont été évaluées.

3. Objectifs écologiques pour 2007

Pour améliorer son bilan écologique, la RFA s'est fixé les objectifs suivants pour l'année 2007:

1. stabiliser la consommation d'électricité au niveau de 2006;
2. réduire de 4 % la consommation d'eau; et
3. équiper toutes les places de travail de rails de contact commutables, afin de réduire la consommation d'électricité des appareils en stand-by.

4. Mesures et résultats relatifs aux prestations fournies à l'extérieur

Les principales atteintes à l'environnement causées par Alcosuisse proviennent de ses exploitations de Schachen et de Delémont. L'éthanol qui s'en évapore représente en effet un sérieux problème écologique. En se volatilisant, il contribue à la formation d'ozone à proximité du sol (smog estival), dangereux pour la santé. Afin de réduire le plus possible les pertes par évaporation lors de l'entreposage, Alcosuisse a fait installer une unité de récupération des gaz dans son exploitation de Delémont. Opérationnelle depuis juillet 2001, l'installation a permis de recondenser quelque 14 000 kg d'éthanol en 2002 et 26 961 kg en 2006.

En juin 2002, une unité de récupération des gaz a également été mise en service dans l'exploitation de Schachen. Cette installation a permis de recondenser environ 11 500 kg d'éthanol en 2003 et 16 521 kg en 2006. Les données relatives aux quantités d'éthanol récupérées en 2007 n'étaient pas encore disponibles au moment de l'élaboration du présent rapport.

La mise en service des unités de récupération des gaz a permis de réduire considérablement les atteintes à l'environnement liées à la gestion de l'éthanol. Les nuisances grevant l'environnement par tonne d'alcool commercialisé ont ainsi diminué de quelque 40 % en 2003. La consommation supplémentaire d'électricité des installations s'est avérée négligeable par rapport à la quantité d'éthanol récupérée: en 2003, l'installation de Schachen a réduit les atteintes à l'environnement causées par les émissions de COV d'environ 10 000 ICP (indices de charge polluante), tandis que l'augmentation de la consommation d'électricité s'est traduite par un surcroît de charge de 1000 ICP seulement.

5. Mesures et résultats de l'exploitation interne (administration)

5.1 Personnel, communication et formation

Exprimé en postes à plein temps, le nombre de collaborateurs de la RFA s'élevait à 142 en 2007, soit quatre postes ou quelque 3% de moins que l'année précédente. La formation sous forme d'ateliers prévue dans le cadre du programme RUMBA s'est déroulée dans le courant de l'année 2000. Les années suivantes, l'équipe RUMBA a sensibilisé les collaborateurs à la problématique de l'environnement au moyen de diverses campagnes (2001: cours «Eco-Drive» pour les collaborateurs du Service extérieur; 2002: campagne «Economiser l'énergie en empruntant les escaliers»; 2003: semaines d'économie de courant; 2005: campagne de sensibilisation sur le thème de la consommation de papier et 2006: campagne «Economiser la lumière au travail»).

En 2007, la RFA a participé à l'action «Bike to work», qui a remporté un vif succès auprès des collaborateurs. Durant le mois de juin, 20 personnes se sont ainsi rendues au travail à vélo.

Un coin détente a été aménagé à la loge, afin de permettre aux cyclistes de reprendre des forces le matin en savourant une boisson ou une barre chocolatée. Afin que la campagne soit également l'occasion de rencontrer d'autres personnes, les participants se rencontraient une fois par semaine pour échanger leurs idées sur le thème de «Bike to work» autour d'un café ou d'un croissant.

Les cyclistes ont parcouru en moyenne 19 km par jour durant treize jours de travail. Avec une distance totale de quelque 4950 km, ils ont ainsi largement dépassé leur objectif, soit un voyage virtuel reliant la Suisse au cap Nord. Pour 2008, la RFA s'est fixé pour objectif de participer à l'action «Bike to work» pour la troisième année consécutive et d'y inscrire au moins une équipe supplémentaire.

Formation et communication en 2007	
▪ Communication: Eco-rapport 2006 de la RFA	mai 2007
▪ Article «Ensemble vers le cap Nord» relatif à l'action «Bike to work»	23 avril 2007
▪ Action «Bike to work»	juin 2007
▪ Article «Sans peine vers le cap Nord» relatif à l'action «Bike to work»	9 août 2007
▪ Communication: instructions relatives à l'utilisation de rails de contact visant à réduire la consommation d'électricité des appareils en stand-by	21 août 2007
▪ Communication: astuces pour économiser l'électricité dans le domaine de la distillation	novembre 2007

5.2 Consommation d'énergie de chauffage

Les collaborateurs de la RFA ont considérablement réduit leur consommation d'énergie de chauffage en 2007. Par rapport à l'année précédente, la consommation a en effet diminué de 427 kWh par collaborateur, ce qui correspond à une réduction de quelque 8 %. Cette dernière est notamment due à l'optimisation, en décembre 2006, du système de chauffage. Dans le cadre de cette rénovation, les vannes Danfoss défectueuses ont été remplacées lors d'un contrôle général des radiateurs dans les bureaux. L'installation de ces régulateurs de chaleur a certainement largement contribué à économiser de l'énergie de chauffage.

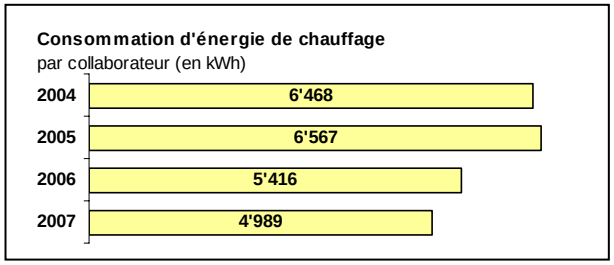

5.3 Consommation d'électricité

Tout comme les trois années précédentes, la consommation d'électricité de la RFA a continué d'augmenter en 2007. Les collaborateurs de la RFA ont ainsi consommé en moyenne 358 kWh ou 11,9 % d'électricité de plus que l'année précédente. La stabilisation de la consommation d'électricité au niveau de 2006, visée par les objectifs environnementaux pour l'année 2007, n'a donc pas du tout été atteinte. L'ampleur de l'augmentation a surpris l'équipe RUMBA, toutes les places de travail ayant été équipées, en août 2007 au plus tard, de rails de contact commutables visant à réduire la consommation d'électricité des appareils en stand-by. L'équipe RUMBA a en outre mené, en automne 2007, une campagne de sensibilisation dans le domaine de la distillation avec des astuces pour économiser l'électricité.

L'augmentation de la consommation d'électricité est notamment due à l'utilisation d'appareils électriques supplémentaires (en particulier, nouveaux appareils d'analyse utilisés au sein du laboratoire chimico-technique de la RFA). De plus, la réduction constante du personnel conduit à une augmentation de la consommation par collaborateur: la consommation d'électricité pour les locaux communs (loge, couloirs, cafétéria, etc.), pour l'infrastructure infor-

matique centrale ainsi que pour le refroidissement du laboratoire chimico-technique et des serveurs informatiques se répartit ainsi sur un plus petit nombre de personnes. Cette augmentation de la consommation liée aux structures ne peut être combattue que par des mesures spéciales (optimisation de l'utilisation des locaux).

L'équipe RUMBA s'est fixé pour objectif pour l'année 2008 d'analyser plus en détail la consommation d'électricité de la RFA, afin d'en apprendre davantage sur les causes de l'augmentation de cette dernière. Sur la base de ces analyses, l'équipe RUMBA proposera ensuite à la direction des mesures visant à réduire la consommation d'électricité.

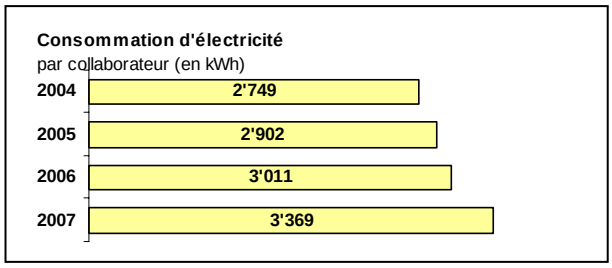

5.4 Consommation de papier

La consommation de papier, qui avait connu une forte baisse entre 2004 et 2006, a quelque peu augmenté en 2007. Durant cette année, les collaborateurs de la RFA ont utilisé en moyenne 90 kg de papier, soit huit de plus que l'année précédente. Cela représente une augmentation de 9,8 %.

Cette nette augmentation s'explique avant tout par la réimpression du formulaire pour les autorisations de distiller ainsi que par la commande d'un stock pluriannuel de documents relatifs à l'introduction d'un nouveau système informatique chez Alcosuisse.

A fin 2006, le papier à lettres à base de cellulose fraîche a été remplacé par du papier recyclé, ce qui a eu des conséquences très positives. Cette mesure a permis d'augmenter la proportion de papier recyclé d'environ 10 % par rapport à la consommation totale en l'espace d'un an.

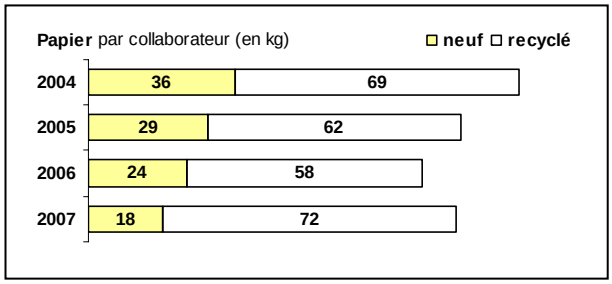

5.5 Déchets

Les années précédentes, les déchets de la RFA étaient constitués de papier à raison de 5/6e. Cette constatation s'applique également à l'année 2007, durant laquelle les déchets de papier recyclable ont passé à 244 kg par collaborateur (229 kg en 2006). Cela représente une augmentation de 6,6 % par rapport à 2006. La masse des déchets non recyclables a également augmenté, passant à 44 kg par collaborateur (33 kg en 2006). En 2007, la quantité totale des déchets a atteint 288 kg par collaborateur, dépassant ainsi de 9,9 % le résultat de 2006. Cette augmentation est notamment due au fait que des bureaux ont été vidés suite aux départs à la retraite de certains collaborateurs durant la période sous revue.

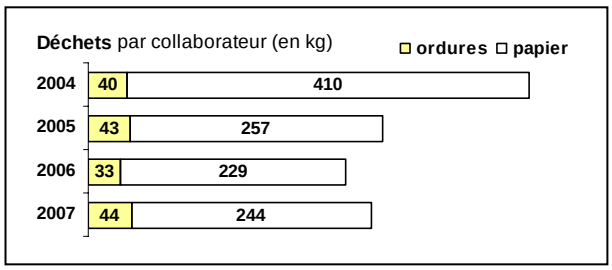

5.6 Eau et eaux usées

En raison de l'augmentation de la consommation d'eau entre 2004 et 2006, le service de conciergerie a effectué des examens appropriés en 2006 déjà. Ces derniers ont montré que l'augmentation de la consommation d'eau était probablement due au système de régulation hygrométrique des locaux informatiques. C'est pourquoi le service de conciergerie a fait réviser et optimiser l'installation à fin 2006. Cette mesure a permis de diminuer considérablement la consommation d'eau en 2007, qui a ainsi passé à 48 litres par jour et par collaborateur en moyenne (66,8 l en 2006). Cela représente une diminution de quelque 28 %. Ainsi, l'objectif fixé par l'équipe RUMBA, à savoir diminuer de 4 % la consommation d'eau en 2007, a été largement dépassé.

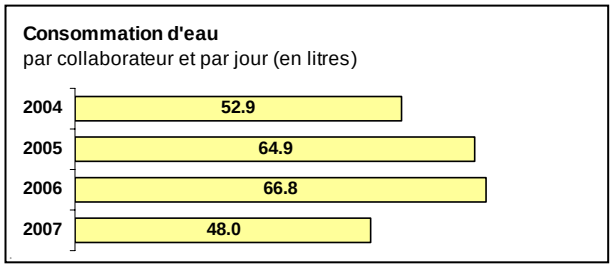

5.7 Voyages de service

En 2007, le personnel de la RFA a parcouru en moyenne 3276 km pour des voyages de service (3503 km en 2006), soit quelque 6,5 % de moins que l'année précédente. Les chemins de fer ont enregistré une nette baisse de fréquentation. En effet, chaque collaborateur a effectué au total 879 km en train (1022 km en 2006). Les kilomètres parcourus en voiture ont légèrement diminué, passant de 2464 km en 2006 à 2348 km en 2007. En revanche, le nombre de kilomètres parcourus en avion a passé de 17 km à 49 km en moyenne par collaborateur. Le graphique ci-contre montre toutefois que les voyages en avion étaient bien plus élevés en 2004 et 2005. En 2007, ces derniers ont surtout été effectués pour le compte d'Alcosuisse. La proportion des kilomètres parcourus en train par rapport à l'ensemble des voyages de service a reculé en 2007 pour atteindre 27 % (29 % en 2006).

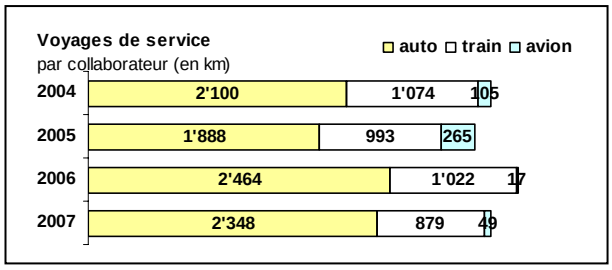

5.8 Indices de charge polluante

Les indices de charge polluante (ICP) servent à mesurer la pollution de l'air, de l'eau et du sol par des substances nocives. La méthode de calcul des ICP se base sur la brochure «Schriftenreihe Umwelt Nr. 297» de l'OFEFP (uniquement disponible en allemand).

La consommation d'électricité représente la plus grande charge polluante à la RFA (environ 51 % des ICP). Viennent ensuite les voyages de service (environ 28 % des ICP) et l'énergie de chauffage (environ 16 % des ICP). Avec 5 % des ICP, la consommation de papier et l'élimination des déchets n'ont en revanche que peu d'incidence sur l'environnement.

Le diagramme ci-dessous montre que la charge polluante par collaborateur a diminué en 2007 pour ce qui est de la consommation d'énergie de chauffage (- 7,9 %), de la consommation de papier et de l'élimination des déchets (- 7,4 %) ainsi que des voyages de service (- 4,2 %). La charge polluante moyenne a par contre nettement augmenté dans le domaine de la consommation d'électricité (+ 11,9 %). Au total, la charge polluante causée par les collaborateurs de la RFA a augmenté de 72 000 ICP en 2007, soit de quelque 2,5 %.

Malgré les efforts de l'équipe RUMBA pour diminuer l'utilisation des ressources, la RFA est confrontée depuis quelques années à une augmentation de la charge polluante par collaborateur. Comme cela a déjà été évoqué dans le présent rapport, l'équipe RUMBA estime que cette évolution est avant tout liée à la diminution constante du personnel de la RFA. En 2007, la RFA employait en effet près de 3 % de collaborateurs de moins que l'année précédente. Pour des raisons d'exploitation, l'infrastructure à disposition (centre de calcul, laboratoire chimico-technique, équipements du bâtiment, etc.) n'a toutefois pas pu être réduite, du moins pas dans les mêmes proportions. A cela s'ajoute que l'exploitation des locaux communs (cafétéria, loge, entrées, couloirs, dépôts de stockage, etc.) doit être maintenue, même si le personnel a diminué. Par conséquent, la consommation d'électricité, d'énergie de chauffage et d'eau par collaborateur a augmenté. Ces prochaines années, la RFA devra ainsi relever un grand défi écologique: adapter l'utilisation des ressources au développement du personnel par le biais de mesures appropriées (par ex. un projet particulier d'utilisation de l'espace).

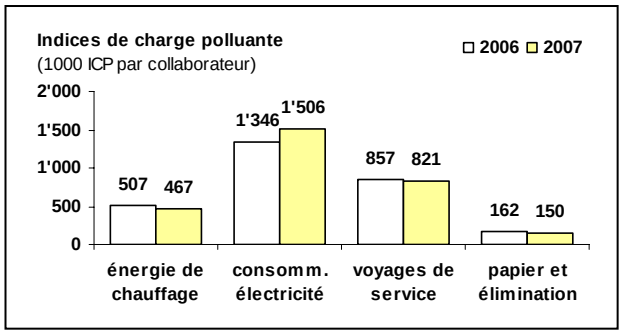

6. Objectifs écologiques pour 2008

Pour améliorer son bilan écologique, la RFA s'est fixé les objectifs suivants pour l'année 2008:

1. réduire de 3 % la consommation de papier;
2. effectuer une analyse de la consommation d'électricité pour déterminer les causes de l'augmentation de 2007 et proposer ainsi à la direction des mesures pour diminuer la consommation d'électricité; et
3. inscrire la RFA à l'action «Bike to work» de 2008 et encourager au moins six équipes à y participer.

7. Organisation du management environnemental

A fin 1991, la RFA avait déjà lancé un premier projet environnemental, dans le cadre duquel elle a élaboré, en octobre 1993, un concept d'écologie pour le fonctionnement de l'administration. Pour ce projet, un groupe de travail avait été constitué au début de 1992. Complété par la suite pour répondre aux exigences de RUMBA, il a été chargé de l'exécution du programme. Sa tâche principale consiste à définir des objectifs environnementaux ainsi qu'à planifier et à mettre en œuvre les mesures nécessaires. Le groupe de travail veille également à la circulation des informations en matière d'environnement.

En 2007, le groupe de travail «Ecologie» a participé deux fois aux réunions de RUMBA, à savoir le 5 avril et le 9 octobre. A cette occasion, les objectifs écologiques pour l'année 2007 ont été fixés sur la base de l'analyse des paramètres environnementaux. Des mesures concrètes de mise en œuvre ont en outre été prises. En juin 2007, la RFA a ainsi participé à l'action «Bike to work», qui encourageait les collaborateurs à venir au travail à vélo. En 2007, l'une des priorités de l'équipe RUMBA a été d'équiper toutes les places de travail de rails de contact commutables pour réduire la consommation d'électricité des appareils en stand-by.

Les membres du groupe de travail «Ecologie»

▪ Heinz Friedrich	Informatique
▪ Walter Märki (responsable)	Législation et justice administrative
▪ Franz Mühlebach	Alcosuisse
▪ Monika Oesch	Communication
▪ Andreas Roth	Services généraux
▪ Liselotte Schlüchter	Coordination
▪ Rolf Viehweg	Chimie, analyses et recherche

Documents régissant le management environnemental

▪ Lignes directrices de la RFA	19.1.2000
▪ Objectifs écologiques 2000	19.1.2000
▪ Objectifs écologiques 2001	28.6.2000
▪ Evaluation des propositions	12.7.2001
▪ Plan de communication 1999-2001	9.7.2001
▪ Eco-rapport 2000-2001de la RFA	14.9.2001
▪ Eco-rapport 2001 de la RFA	10.7.2002
▪ Eco-rapport 2002 de la RFA	27.10.2003
▪ Eco-rapport 2003 de la RFA	octobre 2004
▪ Eco-rapport 2004 de la RFA	sept. 2005
▪ Eco-rapport 2005 de la RFA	mai 2006
▪ Eco-rapport 2006 de la RFA	mai 2007
▪ Plan de mesures écologiques 2008	30.4.2008

Pour toute remarque ou information supplémentaire, veuillez vous adresser à:

Walter Märki, Régie fédérale des alcools, Länggassstrasse 35, 3000 Berne 9,
tél. 031 309 14 50, fax 031 309 15 03, courriel: walter.maerki@eav.admin.ch